

# EN MER EN NORMANDIE DE NOUVELLES ÉOLIENNES ?



Un ou de nouveaux parcs éoliens en Manche ?  
Quelles zones maritimes privilégier pour les accueillir, ou au contraire lesquelles protéger ?



Compte-rendu de l'atelier en ligne – 29 juillet – 10h30-12h30

## Intervenants :

- **Maîtrise d'ouvrage :**
  - RTE : Jacques Fremaud
  - DGEC : Damien Levallois
- **Commission particulière du débat public :**  
Gilles Vrain, Francis Beaucire, Martine Bartolomei

## Participant.e.s :

- **Citoyen.nes :**
  - Sarah Mauger
  - Véronique Martin
  - Eloi Asseline
  - Laure Castaing
  - Nicolas Bergelin
  - Eléonore Asseline

## • Acteurs économiques :

- Yara Chakhtoura (Vattenfall)
- Matthieu Monnier (FEE)
- Camille Senn (EDF Renouvelables)
- Anne Georgelin (SER)
- Claire Levallois (Société SINAY)
- Cécile (Pêche professionnelle)

## • Associations :

- André Berne (FNE)

## • Elue locale :

- Françoise Leterrier

## Animation et support technique

- Eclectic Experience : David Prothais, Sofia Aliamet, Clémence Soud-Poncelin
- Support technique : Matthieu Bars

## Faisons connaissance avec les participants

Les participants viennent de différents territoires : la Normandie, Paris, et d'autres territoires en France (La Rochelle, Nantes, Reims). Leurs profils sont variés : citoyen.nes, acteurs.trices économiques dans le secteur des EnR (Vattenfall, FEE, EDF Renouvelables, Syndicat des énergies renouvelables, SINAY), représentants associatifs (FNE) élue locale...

## Rappel du débat et du projet



## Questions – Réponses :

**Question 1 (Eloi A) quel est le modèle économique du parc éolien ? Sera-t-il exploité par un opérateur privé ?**

**DGEC :** Un opérateur privé exploitera le parc. L'Etat n'envisage pas de construire. Le projet sera confié à un industriel via une procédure d'appel d'offres, couplée à un dialogue concurrentiel : dans un premier temps, l'Etat discute avec des opérateurs qui auraient la capacité financière pour construire le parc. Dans un deuxième temps, après cette phase de dialogue, l'Etat rédige le cahier des charges, à partir duquel plusieurs opérateurs privés feront part de leurs offres. L'Etat attribuera la construction, l'entretien et démantèlement du parc à la proposition la plus intéressante. Dans cette attribution, l'Etat s'engage sur le prix de rachat de l'énergie. A titre de comparaison, pour le parc de Dunkerque, le prix de l'énergie de l'éolien en mer est égal au prix de l'électricité sur le marché actuel, soit 44€/MGKW.

**Question 2 (Eloi A) : Il s'agit donc d'une privatisation du domaine public ?**

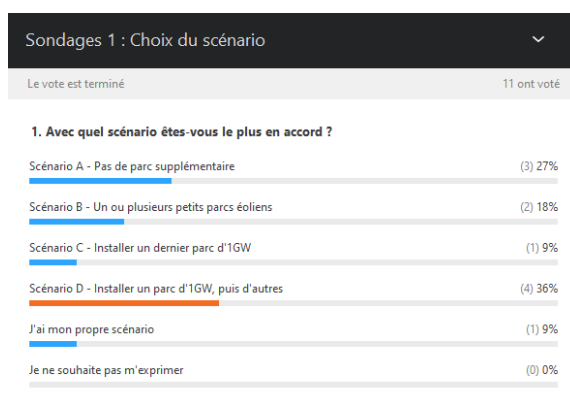
**DGEC :** Le domaine maritime n'est jamais privatisé. Par exemple à Fécamp et Courseulles, les industriels ont obtenu les droits d'installation, mais l'Etat reste propriétaire de l'espace où sont implantées les parcs éoliens.

### Question 3 (Nicolas B) : D'autres projets sont-ils lancés ou en passe de l'être sur la côte Atlantique ?

**DGEC** : Un débat public vient d'être lancé en Bretagne. Il porte sur un projet d'installation d'éoliennes flottantes. Sont également en préparation un projet en mer Méditerranée. Toutes les façades maritimes françaises sont concernées par l'installation de parcs éoliens.

## Un ou de nouveaux parcs éoliens en Manche ? Les points de vue des participants

Après présentation des différents scénarios (tirés de l'outil Mon point de vue en 9 étapes<sup>1</sup>), les participants sont invités à se positionner et à expliquer leur choix. Voici les résultats du mini-sondage de positionnement.



Les participant.e.s sont invité.e.s à expliquer les raisons de leurs choix :

- Nicolas B choisit le **Scénario A** – Il indique que pour lui, en tant qu'habitant de la région, le parc représenterait une pollution visuelle. Il y a déjà des parcs prévus pour lesquels l'Etat privilégie des sites proches la côte alors que, selon Nicolas B, il faudrait les installer à 60 kilomètres de la côte pour ne pas les voir. Pour lui, le Cotentin a déjà payé son tribut écologique. Il faudrait davantage partager le poids de cet effort avec d'autres régions. Nicolas B se dit gêné qu'en matière d'impact économique, on présente l'éolien en mer comme quelque chose de bénéfique, alors qu'il s'agit d'une activité subventionnée par l'Etat. Nicolas B ajoute « *Quand une activité est portée à bout de bras par l'Etat, il faut qu'elle soit stratégique. Je ne pense pas que l'éolien soit une activité stratégique, trop peu rentable* »
- Eloi A. choisit le **Scénario B** : Il explique être en accord avec Nicolas B sur le fait de présenter l'éolien en mer comme un atout économique : « *avec l'impact sur la pêche et le tourisme, l'emploi créé par l'éolien en mer serait au mieux une somme nulle, ou déficitaire* ». Il s'accorde également avec Nicolas B sur l'aspect paysager. Pour lui, un parc de cette taille près des côtes ne seraient pas acceptable. Eloi A apporte cependant une nuance : « *je pense qu'un parc de taille plus petite serait acceptable. J'entends qu'il faut aller dans le sens de la transition écologique donc pourquoi pas un petit parc.* »
- Matthieu M. (FEE) choisit le **Scénario D** explique que l'éolien en mer est un choix qui a été fait dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie par l'Etat, et par le Parlement, avec plusieurs projets : en Normandie, en Atlantique, en Méditerranée. Pour Matthieu M, si les parlementaires français, et ceux d'autres pays européens l'ont choisi, c'est que c'est une solution économiquement viable : « *On peut difficilement envisager que ces pays choisissent de ruiner*

<sup>1</sup> <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/monpointdevue/>

*leurs économies et leurs paysages.* ». Matthieu M précise qu'au fil des projets éoliens en mer, il y aurait une tendance à l'éloignement des côtes, pour minimiser l'impact visuel, tout en ajoutant que la perception du paysage est subjective : « *On aime ou on n'aime pas* ». Pour Matthieu, l'enjeu à plus long terme, est de planifier les installations pour les rendre cohérentes entre elles.

#### **Question 4 (Françoise L) : Quelles seront précisément les retombées économiques de ce projet pour les acteurs locaux (en termes d'emplois, de collecte d'impôts) ?**

**DGEC :** Les retombées économiques sont différentes selon l'endroit où se situerait le parc. Les retombées économiques comprennent notamment l'installation d'usines, comme par exemple l'usine de pales à Cherbourg. Il y aura une structuration des PME locales, qu'on appelle « PME européennes » dans les cahiers des charges, qui accompagneront ces installations. Sur l'entretien des parcs :

- Si le parc est proche des côtes, ce sont des navires qui partent des ports Ouistreham, Fécamp etc.
- Si le parc est plus au large, ce sont des navires support (gros bateaux) qui le gèrent. Ces navires embauchent notamment du personnel français. Si le parc est installé hors du domaine maritime public, il n'y a pas de taxes, et donc pas de retombées fiscales pour les communes alentours.

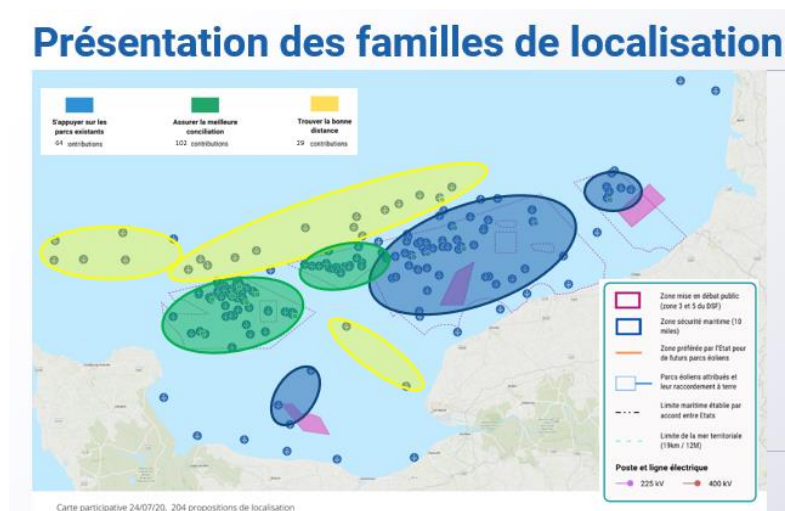
#### **Question 5 (Eloi A) : Lorsque vous dites « PME européennes », rien n'est garanti pour les acteurs locaux ?**

**DGEC :** C'est le droit européen qui encadre ce type de projet, d'où la possibilité pour nos entreprises maritimes de gagner des marchés en Allemagne.

#### **Question 6 (Véronique M) : Dans le débat public, sur l'outil Mon Point de Vue, sont-ce seulement des citoyens qui peuvent proposer des scénarios ?**

**David (animateur) :** Par principe, le débat est ouvert à tout le monde. Via cet outil et les autres dispositifs, sont recueillies des contributions de la part de participants présentant une diversité de profils : citoyens, associatifs, acteurs économiques. Un autre principe du débat public est qu'il est nécessaire de décliner son identité, pour toujours attacher une contribution (un avis, un argumentaire) à son locuteur. C'est le cas dans cet outil participatif. Rappelons aussi que le débat public n'est pas un référendum, le but n'est pas de déterminer quel scénario est le plus plébiscité.

## **Les critères de choix pour l'implantation d'un ou de futurs parcs éoliens en manche : mise en discussion**



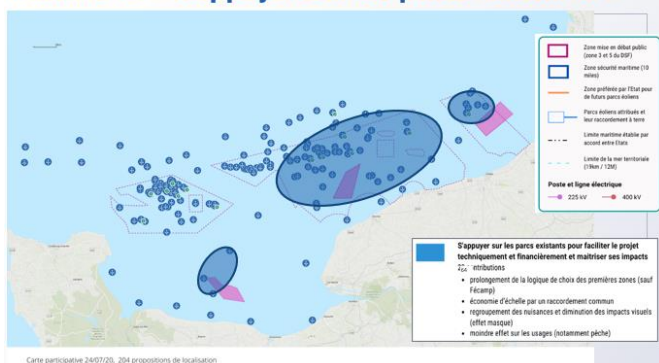
La CPDP présente les contributions citoyennes issues du dispositif « Ma Carte de l'éolien en Manche<sup>2</sup> » en 3 « familles ». Les participants sont invités à réagir et à se positionner par rapport à chaque famille.

<sup>2</sup> <https://debatnormandie.fr/fabrique-de-scenarios/>

## Famille bleue : « Mutualiser avec les parcs existants »

64 contributions proposent de localiser les nouveaux parcs en proximité des parcs existants pour mutualiser les installations, économiser de la nuisance et ne pas disperser la gêne en mer (notamment pour les pêcheurs).

### Famille 1 : « s'appuyer sur les parcs existants »



#### 1. Par rapport à ce scénario, êtes-vous...



## Remarques et Questions-Réponses

Plusieurs participants confient leur difficulté à se prononcer sur cette proposition de scénario à partir de la carte projetée :

- Cécile indique ne pas comprendre la carte. Selon elle, cette dernière ne rend pas justice à l'impact réel qu'aurait l'éolien en mer sur la pêche :** « Je suis femme de pêcheur, je vends les poissons de mon mari au marché. Je suis inquiète, quand je vois la carte projetée. Il faut savoir que la zone sur laquelle on ne peut pas pêcher c'est aussi la zone où il y a le câble. Là on a une impression que vous minimisez l'impact sur la pêche. »

**Gilles (CPDP)** répond qu'il s'agit d'une mauvaise impression graphique. Lors de la composition de la carte, il y a eu un zoom sur certaines zones, dans un souci de bien pouvoir distinguer les 3 familles de propositions.
- André B (FNE) :** indique qu'il **trouve difficile de se prononcer sur tel ou tel scénario, sans avoir tous les éléments en tête.** Il précise : « Nous, à France Nature Environnement, nous sommes favorables au développement de l'éolien. Ce qui nous préoccupe c'est le moindre impact environnemental : le moindre impact en mer mais aussi à terre. Vu le peu de connaissances qu'on a c'est difficile de voter pour telle ou telle solution. »
- Anne G partage cette difficulté à se prononcer sur cette famille de scénario** parce qu'il n'est pas évident, selon elle, de savoir si la proposition de s'appuyer sur les parcs existants est une hypothèse qui s'appuie sur des arguments techniques réalistes.

**Question 7 (Anne G) : Mutualiser le raccordement avec des parcs déjà prévus est-il techniquement faisable, alors que les câbles ont été calibrés pour un parc précis ? Et si cela est techniquement faisable, cela minimiserait-il réellement l'impact sur la pêche ou l'environnement ?**

**RTE :** Pour la partie raccordement, s'agissant des parcs envisagés à Fécamp et à Courseulles, les câbles ont été dimensionnés pour évacuer précisément l'énergie produite. Il n'est pas envisageable d'utiliser ces mêmes câbles pour d'autres parcs. Pour les parcs futurs, on est en train d'étudier s'il sera possible d'optimiser les câbles et avoir une économie substantielle .

Pour la pêche, en effet sur la phase travaux, on ne pourra pas pêcher au niveau du câble. Mais une fois qu'il est ensouillé (enfoui sous le fond marin), il sera possible de reprendre l'activité de pêche.

**Question 8 : Cécile exprime son inquiétude quant à sa profession, la pêche, qui est aussi celle de son mari et de son fils. Elle s'interroge sur l'avenir de la pratique avec l'implantation de parcs éoliens: sera-t-il possible de pêcher dans les parcs ?**

**DGEC** : Les appels d'offre que l'Etat est en train de lancer ont l'obligation d'engager une cohabitation des usages en mer. Cette obligation a un coût, mais elle permet d'assurer une balance économique pour l'Etat. Ce dernier veut conserver l'avantage économique que représentent la pêche et le tourisme. Aujourd'hui l'Etat, avec l'IFREMER, a fait des études : la pêche en Normandie rapporte 200 millions d'euros de chiffres d'affaire. L'éolien, lui, rapporte 47 millions d'euros par an, pour 2% d'espace maritime. L'objectif par conséquent est de ne pas prendre de terrain à la pêche, activité importante pour l'économie du territoire.

**Cécile** regrette que les vibrations liées aux parcs ne soient pas prises en compte dans la manière de présenter l'impact sur la pêche. Selon elle, ces vibrations vont faire fuir les poissons, il n'y aura alors aucun intérêt pour les pêcheurs d'aller pêcher dans les parcs. Elle fait part de sa déception sur le fait que les pouvoirs publics ne reconnaissent pas davantage le rôle des pêcheurs dans la gestion de la mer. Pour elle, les pêcheurs ont déjà prouvé qu'ils pouvaient participer à la préservation de la faune. Cécile prend l'exemple de la coquille Saint-Jacques dont il ne manque jamais.

**Question 9 (André B) : Des études ont-elles été réalisées sur l'impact qu'il y aura en terre, notamment en lien avec les lignes à très haute tension. Est-ce qu'il va falloir en créer de nouvelles ?**

**RTE** : Pour le raccordement des parcs, le besoin est à 225 milles volts. Il faudra lier la plateforme en mer au raccordement existant sur terre. Selon la localisation de ces parcs, on aura toujours une possibilité de poste électrique auquel se raccorder.

- Si le parc est installé à l'Ouest, le raccordement se fera probablement sur le poste électrique de Menuel. Pour 1 GW, 3 câbles de raccordement seront nécessaires.
- Si le parc est installé au centre, le raccordement se fera probablement vers Le Havre. C'est aussi à ce niveau que sera raccordé le parc prévu à Fécamp.
- Si le parc est installé à l'Est, c'est au poste de Barnabos que se fera le raccordement au réseau électrique. Aujourd'hui ce dernier recueille notamment la production de plusieurs centrales nucléaires.

Suivant les conclusions du débat public, RTE publiera un rapport de préconisations.

**Question 10 (Nicolas) : Comment seront pris en compte les résultats de cet atelier ?**

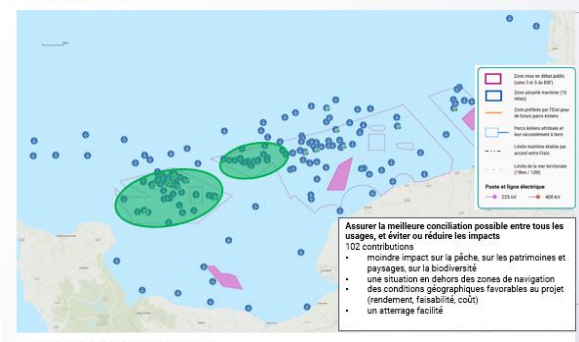
**David P (animateur)** : L'objet de cet atelier n'est pas de faire un sondage. Le débat public va combiner tous les arguments entendus sur plusieurs mois, y compris aujourd'hui, pour les mettre en relief les uns avec les autres. La CPDP livrera ensuite un bilan du débat et à partir de ce document, l'Etat devra expliquer comment il compte poursuivre son projet ou non.

## **La famille verte : « Concilier au mieux les usages »**

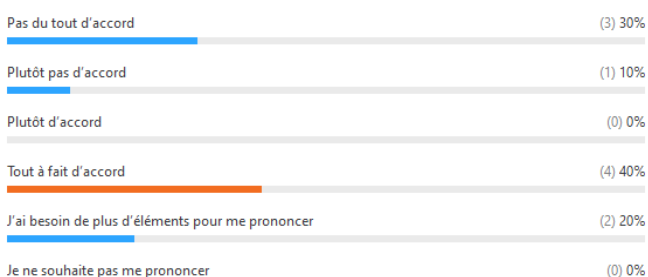
102 contributions citoyennes visent à concilier au maximum les usages de la mer. Les arguments de ces propositions portent sur l'idée de satisfaire ou impacter le moins possible les différents usages. Pour les contributeurs, ces localisations seraient des zones de moindres impacts : sur la navigation, sur la pêche, sur le patrimoine visuel etc. D'ailleurs, cette famille de localisations entre en cohérence avec les espaces protéger qui ont été proposés, puisque les contributions font apparaître une forte volonté d'éloigner les parcs des côtes pour protéger le littoral de Barfleur à Dieppe.



## Famille 2 : « Assurer la meilleure conciliation »



### 1. Par rapport à ce scénario, êtes-vous...



## Remarques et Questions des participants

**Deux participants indiquent avoir une difficulté à se positionner sur cette famille de scénario.** Pour Eloi A, sur cette carte de la famille verte, il y a deux zones très différentes : une large proche de la côte et une plus petite plus au large. Il est difficile d'avoir une notion d'échelle sur cette carte. Eloi regrette de ne pas avoir trouvé, sur le site du débat, de simulations visuelles de la vue depuis la côte.

**CPDP :** Sont regroupées sur cette carte des propositions de différents contributeurs, ce qui donne des zones larges. Mais dans toutes ces contributions, le point commun est l'objectif des contributeurs : concilier au mieux les usages. Bien sûr, chaque contributeur a ses propres critères de conciliation des usages, ce qui donne un effet patatoïde un peu large.

**Question (André B) :** Est-il prévu de financer des études pour être plus pertinents dans nos choix et leurs impacts sur les usages ?

**DGEC :** Le sujet de la connaissance du milieu marin est un sujet qui revient depuis plusieurs années. Aujourd'hui, l'Etat reste prudent sur la connaissance qui est maîtrisée. Néanmoins, les parcs dans les pays voisins ont permis de produire de la connaissance. L'université de Caen s'est impliquée dans plusieurs projets de connaissance. Aujourd'hui on est sur une logique d'évitement : c'est-à-dire que la directive cadre sur le milieu marin l'emporte sur l'aspect socio-économiques. La priorité va être d'éviter l'impact sur les milieux. Pour se faire, nous allons mener des études environnementales sur les différentes zones retenues. L'Etat ne va pas seulement étudier la zone précise, mais bien au-delà, pour s'assurer de ne pas porter atteinte au milieu.

Sur l'impact visuel, des photomontages sur des parcs éolien fictifs, un très proche et un plus éloignés, ont été produits et sont disponibles sur le site du débat. Il s'agit d'une simulation de ce que donnerait un parc depuis la côte dans telle ou telle éventualité d'installation.

**Eloi A.** indique trouver les photomontages très flous. Selon lui, il est possible sur Google Image de voir ce que donnent les parcs britanniques qui sont à une douzaine de km des côtes et il est possible d'y voir que l'impact visuel est catastrophique. Eloi trouve choquant de proposer d'installer un parc aussi près des côtes. Selon lui, les habitants n'ont pas tous les éléments pour se prononcer et s'exprimer de manière éclairée. Il confie avoir l'impression qu'il y a un choix préféré par l'Etat mais que cela est caché aux participants.

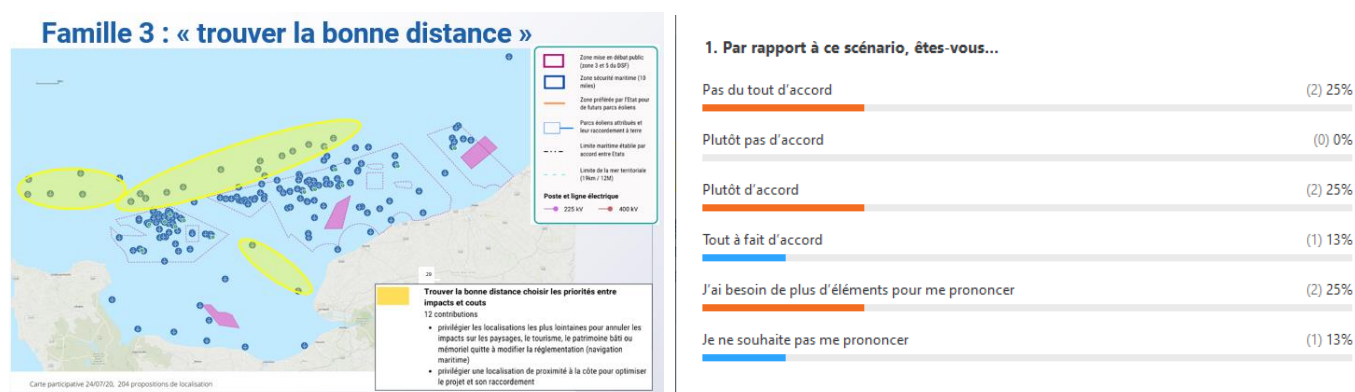
**CPDP :** La commission précise que sur la carte de la famille verte, les points qui sont proches des côtes correspondent à des propositions d'internautes qui expriment en réalité une critique du projet.

## Famille Jaune : « Trouver la bonne distance de la côte »

Une trentaine de contributions proposent d'installer le(s) parc(s) proche de la côte pour minimiser les coûts, alors que d'autres choisissent de le(s) localiser bien au large, pour limiter l'impact visuel. Dans les deux cas, le critère premier est la distance par rapport à la côte. Dans cette famille de contributions

certaines des localisations proposées sont en dehors de la zone en débat, ou au cœur de la zone de sécurité maritime (proximité du rail).

## Avis sur cette famille de cartes



## Remarques et questions

**Anne G** se dit étonnée que, sur le site pour faire sa propre carte de l'éolien en Manche, il n'y a pas d'indicateur de coût. Elle est également étonnée de la présentation de la famille d'éoliennes la plus au large des côtes : il est indiqué que l'inconvénient majeur serait un coût plus élevé, alors que selon elle, l'inconvénient premier est de pouvoir garantir la sécurité maritime. Selon elle, cette zone est de facto exclue, du fait de la proximité au centre de la Manche, et donc au trafic maritime.

**Eloi A** exprime son accord avec Anne sur le fait de ne pas retenir le coût comme premier inconvénient. Pour lui, puisque c'est un opérateur privé qui va avoir les bénéfices de cette installation, c'est à cet opérateur de procéder au financement. L'argument économique n'est alors pas recevable pour les citoyens.

**DGEC** : Sur la question du coût, s'il a été souligné l'impact du coût sur le raccordement, c'est que ce coût est porté par RTE. Sur le coût de l'installation, c'est bien l'industriel qui le prendra en charge. Au titre du coût de revient de l'énergie cette zone serait plutôt favorable. Mais le coût de raccordement augmente de 10% pour chaque 10 Km supplémentaire. Le coût de raccordement c'est 25% du coût globale du projet, ce qui se reporte pour finir sur les factures des consommateurs.

**Question (Eléonore): Le Ministère de la Culture est-il en concertation avec celui de l'Environnement pour des projets qui touchent à des monuments classés ?**

**DGEC** : Lorsque les études sur les façades maritimes ont été conduites, la question de l'impact sur les tours Vauban a émergé à plusieurs reprises. Cela a conduit l'Etat à étudier ce risque. Si l'Etat se lance dans ces projets éoliens, c'est pour l'intérêt général, et c'est pour que ces projets arrivent à leur terme. Il ne prendra donc pas le risque que le projet soit retoqué au tribunal administratif pour atteinte au patrimoine mondial. C'est pourquoi des cabinets ont été missionnés pour produire des études sur ce risque. Ces études seront ensuite revues par l'association des architectes de France, puis enfin, une étude complémentaire sera produite pour proposer un agencement de parcs qui aurait le moindre impact visuel.

## Conclusion de l'atelier par les participants

**André B** tient à souligner que les points de vue portant le souci du réchauffement climatique devraient primer. Il rappelle que si l'action contre le réchauffement climatique n'est pas à la hauteur dans les prochaines années, la température et le niveau des eaux augmenteront, ce qui mettrait fin à toute vie humaine. Il rappelle qu'il vaut mieux concentrer les nuisances plutôt que de les disperser et souligne que



s'il y a une zone qu'il faut absolument éviter, il s'agit de l'ouest du Cotentin, où était prévu un projet d'aire marine protégée. Enfin, il tient à remercier les organisateurs et apprécie que tout le monde ait pu prendre la parole.

**DGEC** : les travaux de planification ont été réalisés. L'ouest Cotentin n'a pas de vocation de production d'énergie marine renouvelable.

**Eloi A.** remercie les organisateurs d'avoir écouté les différents points de vue et d'avoir organisé cet atelier en visio. Il tient à souligner que le sujet suscite beaucoup d'émotion et que nombreux sont ceux et celles qui comprennent l'intérêt de l'énergie éolienne, mais qui tiennent également à ce que les usages actuels soient respectés : les inquiétudes des pêcheurs, l'inquiétude des acteurs du tourisme etc.

**CPDP** : La commission particulière du débat public rappelle que cet atelier a été organisé afin de mettre en commun les observations recueillies jusque-là au cours du débat. Elle indique que le compte-rendu sera envoyé aux participants et rendu public sur le site du débat.

NB : L'enregistrement de l'atelier est disponible ici : <https://www.dailymotion.com/video/x7vfa5x>

## Annexe : Retranscription des échanges dans le chat durant l'atelier


NB : certaines questions du chat ont été ensuite posées l'orale, relayées par l'animateur.

10:27:14	Sofia Aliamet - Animation - Béziers	Bonjour à tous, Vous pouvez nous écrire tout au long de l'atelier ici. Vous pouvez cliquer sur "Entrée" pour envoyer votre message. Pour lever la main, vous cliquez sur la liste des participants, sous la liste des participants, vous pouvez "lever la main".
10:52:57	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Merci pour ces éléments de contexte. A noter que le nombre d'éoliennes pourrait être plus petit (ex : puissance unitaire de 14 ou 15 MW)
10:57:52	Nicolas Bergelin VICQ s/Mer	Des projets sont déjà lancés dans la Manche et certes l'objet de cette réunion est la Manche, mais pour nous situer dans la perspective globale, pouvez-vous nous dire si d'autres projets sont lancés/en passe de l'être sur la côte Atlantique ?
10:59:16	André Berne FNE Normandie	Je souhaitais indiquer une erreur sur les cartographies environnementales. Par ailleurs devant m'absenter pendant le débat à un moment donné, serait-il possible que je puisse intervenir assez vite en début ? Merci
11:01:22	Eloi Asseline Réville	à propos de ce site : bcp de dysfonctionnements et des problèmes de validation ont été constatés
11:05:55	Françoise Leterrier- Elue	Quelles seront les retombées économiques de ce projet pour les acteurs locaux ? ( par exemple en termes d'emplois, de collecte d'impôts )
11:07:08	André Berne FNE Normandie	Désolé, mais je dois m'absenter pour une demi-heure environ
11:07:43	Sofia Aliamet - Animation- Béziers	Bien noté André, n'hésitez pas à partager vos remarques sur les cartes
11:07:50	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Oui volontiers
11:10:42	Sarah Mauger (Blainville sur Orne)	Je partage totalement le point de vue exprimé par Nicolas
11:11:15	Véronique Quettehou	idem
11:11:25	Eloi Asseline Réville	: Moi aussi
11:11:59	Yara Chakhtoura (paris)	Eolien en mer - DUNKERQUE à 44 euros/MWh. L'Etat recevra donc sûrement de l'argent du parc
11:14:07	Matthieu Monnier - FEE	oui
11:18:30	Eloi Asseline Réville	Aucune étude d'impact économique n'a été réalisée pour le tourisme et la pêche
11:19:11	Matthieu Monnier - FEE	en fait si, l'étude d'impact concerne bien sûr le tourisme et la pêche à chaque projet
11:20:36	Matthieu Monnier - FEE - Paris	je peux répondre si besoin
11:22:13	Eloi Asseline Réville	voilà « PME européennes », rien n'est garanti
11:25:15	Véronique Quettehou	Seuls les citoyens votent ?
11:25:50	Eloi Asseline Réville	Donc RTE peut voter aussi haha
11:25:56	Véronique Quettehou	Voilà !
11:26:45	(DGEC/ DREAL) Damien Levallois	oui, c'est bien le droit européen qui encadre ce type de projet , d'où la possibilité par exemple pour nos entreprises maritimes de gagner des marchés en Allemagne comme souligné à l'instant.
11:34:29	Matthieu Monnier - FEE - Paris	ne pas oublier non plus l'indicateur de suivi de contenu local que l'Etat compte mettre en œuvre dans les futurs appels d'offres, comme c'est le cas pour les AO des ENR terrestres

11:36:30	Eloi Asseline Réville	Ok mais il n'y a pas d'indicateur, à l'inverse, qui mesure l'impact pour le tourisme (altération du paysage qui entrainera un. Désintérêt pour la région)
11:37:03	Sofia Aliamet - Animation-Béziers	Pour voir les cartes proposées : <a href="https://eolmernormandie.debatpublic.fr/macarte">https://eolmernormandie.debatpublic.fr/macarte</a>
11:38:17	Matthieu Monnier - FEE - Paris	C'est parce que vous partez du principe que ce sera forcément négatif pour le tourisme alors que ce n'est pas le cas. Les études menées dans d'autres pays européens montrent même des impacts positifs avec un attrait pour ces nouvelles installations. Le cadre réglementaire français exige d'évaluer l'impact potentiel pour le tourisme aussi
11:38:56	Eloi Asseline Réville	je n'y crois pas. Et je pense que personne n'y croit.
11:39:12	Véronique Quettehou	Un attrait pour des parcs éoliens... vous plaisantez ? Notre côté est très sauvage et voilà son attrait principal !
11:40:06	Eloi Asseline Réville	Personne de normalement constitué ne se déplace pour voir des éoliennes, comme une destination touristique. y'a des limites
11:40:22	Claire Levallois -CAEN	Bonjour, je rejoins également Monsieur Berne sur la question
11:40:45	Véronique Quettehou	C'est plus que limite comme réflexion...franchement !!
11:40:47	Matthieu Monnier - FEE - Paris	c'est votre jugement :) Mais c'est bien le cas. Et la côte restera bien sauvage, étant donné l'éloignement par rapport à la côte.
11:41:23	Eloi Asseline Réville	C'est ce qui est insupportable dans ce genre de débat, c'est prendre les gens pour des idiots. Faut pas déconner
11:41:38	Véronique Quettehou	complètement ! Franchement c'est juste ridicule
11:42:18	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Ce n'est pas le cas, pour ma part, j'ai le plus grand respect pour tous mes interlocuteurs. Y compris dans ma façon de m'exprimer.
11:42:38	Sofia Aliamet - Animation-Béziers	Bonjour à tous, Nous vous rappelons que tous les points de vue peuvent être exprimés dans le cadre du débat. Un compte rendu de l'atelier d'aujourd'hui sera mis en ligne, tout comme l'enregistrement. Nous vous invitons à rester courtois dans vos échanges :)
11:44:38	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Le tourisme est un vrai sujet et il faut le prendre en compte sérieusement, c'est indéniable. Quelques éléments pour objectiver le débat, au niveau européen : <a href="https://www.msp-platform.eu/sector-information/tourism-and-offshore-wind">https://www.msp-platform.eu/sector-information/tourism-and-offshore-wind</a>
11:44:45	Véronique Quettehou	Je n'ai pas vu de défaut de courtoisie
11:45:01	Eloi Asseline Réville	moi non plus pas de défaut de courtoisie.
11:46:33	Sofia Aliamet - Animation-Béziers	Nous nous permettons juste de rappeler que tous les points de vue peuvent être exprimés dans le cadre du débat, et que la synthèse des échanges d'aujourd'hui, comme celles de toutes les rencontres organisées dans le cadre du débat, seront mises en ligne.
11:49:56	Eloi Asseline Réville	Peut-on envisager d'allonger un peu la durée de ce débat ? C'est très court compte-tenu de l'importance du sujet.
11:53:06	Véronique Quettehou :	Et les effets sur la faune et la flore entre ces éoliennes ?
11:55:19	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Il existe de nombreuses études sur la faune et la flore, ainsi que les activités existantes. Notamment en Belgique, depuis 10 ans
11:55:33	Yara Chakhtoura (paris)	tout à fait
11:55:54	Eléonore Asseline	Et dans le Val de Saire ? Où pouvons-nous trouver ces études
11:55:57	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Un lien vers la plateforme environnementale en Belgique : <a href="https://odnature.naturalsciences.be/mumm/fr/windfarms/">https://odnature.naturalsciences.be/mumm/fr/windfarms/</a>
11:56:28	Yara Chakhtoura (paris)	il a été notamment observé un "effet récif" or la ressource halieutique devient plus diverse à proximité des fondations
11:56:42	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Les perturbations sur la pêche concernent plutôt la phase d'installation / de travaux, pour laquelle des mesures de réduction des effets sont prévues
11:57:17	Eléonore Asseline	Merci ! Mais savez-vous où nous pouvons trouver les études faites pour le Val de Saire ?

11:57:42	Véronique Quettehou	Si les études le disent alors .... inclinons-nous ^^
11:57:46	Matthieu Monnier	Savez-vous à quel projet la zone du Val de Saire ?
11:58:22	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Il ne s'agit pas de s'incliner mais de se baser sur des éléments scientifiques et des retours sur expérience de pays accueillant des parcs éoliens offshore depuis plus de 10 ans
11:59:59	Eloi Asseline Réville	On fait dire ce qu'on veut aux études. On peut trouver l'équivalent démontrant le contraire.
12:00:04	Véronique Quettehou	Mais vous savez pertinemment qu'on peut faire dire n'importe quoi aux études, en toute subjectivité
12:00:16	Yara Chakhtoura (paris)	plus de 5000 éoliennes en mer en Europe. certaines déjà démantelées. Une opportunité pour nous en France de faire mieux dès le début.
12:00:35	Eloi Asseline Réville	Mieux sur quoi ?
12:01:00	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Non, les études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants et sont également transmises à l'Etat pour analyse des données, et mises à disposition du public d'ailleurs
12:01:05	Véronique Quettehou	Extrait du lien envoyé tout à l'heure ^^: Les preuves existantes pour l'Allemagne indiquent en effet une relation négative entre la demande touristique et la construction d'éoliennes. <a href="https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0301421515300495?via%3Dihub">https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0301421515300495?via%3Dihub</a>
12:01:43	Yara Chakhtoura (paris)	mieux que des parcs installés dès 1991 et qui n'avait pas le niveau d'information que ces études nous fournissent aujourd'hui
12:02:19	Eléonore Asseline	Entendu. Et le Ministère de la Culture est-il en concertation avec celui de l'Environnement pour des projets qui touchent à des monuments classés ?
12:02:45	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Des éléments en libre accès mis à la disposition par le porteur du projet de parc de Dieppe-Le Tréport : <a href="https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/09/retourdexperientetourismeeoliennesmer-20172018-vuessurmer.pdf">https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/09/retourdexperientetourismeeoliennesmer-20172018-vuessurmer.pdf</a> Un benchmark intéressant est fait sur les pays européens. 200 pages mises à votre disposition
12:04:54	Véronique Quettehou	Pour le compte de : Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport et Eoliennes en Mer Des Iles d'Yeu et de Noirmoutier ...
12:05:03	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Oui, un diagnostic sur le patrimoine sous-marin est de toute façon requis, et cela est financé par le porteur de projet, Eléonore
12:05:30	Eléonore Asseline	Merci !
12:06:16	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Oui, car ce sujet a été soulevé dans le cadre de ce projet. Payer une étude ne signifie pas que l'on biaise des éléments factuels / résultats.
12:06:32	Véronique Quettehou	Qui vient de voter à l'instant ?? Juste les citoyens présents ???
12:06:44	Anne Georgelin - SER	Concernant les liens avec le patrimoine et Unesco, il me semble aussi que le Ministère de la culture est associé pour ce qui touche aux monuments classés, une section sur le lien entre paysage et patrimoine est dédiée au document du maître d'ouvrage sur le site du débat.
12:07:34	Eléonore Asseline	En revanche, le mot benchmark n'est pas d'un champ lexical très rassurant quand il s'agit d'environnement. Mais on le comprend.
12:07:35	Véronique Quettehou	Merci !! je me pose la question aussi !
12:08:11	Eléonore Asseline	Merci pour ces éléments. Ils nous manquaient car ne sont pas très faciles d'accès quand on cherche le projet
12:08:35	André Berne FNE Normandie	Question à CNDP. Il y a demain une réunion/débat sur le raccordement ?? Par zoom ?? J'ai dû rater quelque chose. Il y a-t-il un lieu d'inscription. Peut-on nous envoyer un lien, Merci
12:08:35	Matthieu Monnier - FEE - Paris	le mot français de "benchmark" est "parangonnage" lol. Mais on peut parler de base de données et de synthèse des retours sur expérience
12:09:12	Sofia Aliamet - Animation-Béziers	@Eloi : votre point de vue a bien été reçu, nous allons le mettre en ligne sur le site participatif du débat

		@André, il y a demain une conférence en ligne sur le raccordement. Vous pouvez vous y inscrire ici : <a href="https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-publique-en-ligne-les-enjeux-du-raccordement-dun-parc-eolien-113762089472">https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-publique-en-ligne-les-enjeux-du-raccordement-dun-parc-eolien-113762089472</a>
12:14:07	Eloi Asseline Réville	dommage que l'Etat s'engage moins dans la connaissance
12:14:22	Sofia Aliamet - Animation- Béziers	Concernant la visualisation, des photomontages sont disponibles sur le site du débat : <a href="https://eolmernormandie.debatpublic.fr/le-projet-appel-d-offres/photomontages">https://eolmernormandie.debatpublic.fr/le-projet-appel-d-offres/photomontages</a>
12:16:26	Claire Levallois -CAEN	à quel moment seront faites ces études environnementales concernant le(s) futur(s) parcs éoliens à venir ? Et qui les prendra en charge ?
12:19:33	André Berne FNE Normandie	Ça serait bien qu'avant de terminer la réunion on puisse avoir une dernière prise de parole conclusive. Merci
12:20:04	Véronique Quettehou	Evidemment Eloi, ENTIEREMENT d'accord avec vous
12:20:11	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Ou les gens ont toutes les informations et sont satisfaits des éléments mis à disposition...
12:20:28	Cécile	entièrement d'accord
12:20:30	Eloi Asseline Réville	non c'est faux. Nous nous constituons en association
12:20:48	Véronique Quettehou	Bien sûr... les gens sont totalement furieux et inquiets ici croyez-moi, nous vivons ici
12:20:59	Eloi Asseline Réville	nous sommes rejoints par de nombreuses bonnes volontés
12:21:02	Matthieu Monnier - FEE - Paris	@Claire : L'Etat initiera les premières études de levée des risques (dans le cas présent, dès maintenant). Il est susceptible de faire rembourser ces études s'il le souhaite. Et ensuite, le porteur de projet prendra en charge tous les études nécessaires aux demandes d'autorisations
12:21:17	Cécile	bien sûr que nous sommes furieux et très inquiets
12:21:38	Eloi Asseline Réville	Nous sommes très nombreux à être inquiets
12:22:00	Matthieu Monnier - FEE - Paris	De nombreuses personnes ont exprimé leur avis favorable aux éoliennes en mer dans le cadre du débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie : c'était l'énergie plébiscitée parmi toutes les énergies électriques
12:22:22	Eloi Asseline Réville	Ça ne tient pas. Votre réaction montre que ce n'est pas un débat mais une imposition / injonction. Les gens n'ont pas les éléments pour se prononcer
12:22:38	Matthieu Monnier - FEE - Paris	<a href="https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-ppe/file/2484/ppe-compte.rendu_web_light3.pdf">https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-ppe/file/2484/ppe-compte.rendu_web_light3.pdf</a>
12:23:07	Véronique Quettehou	Savez-vous que dans notre coin très sauvage beaucoup de gens n'ont pas d'accès à internet et sont en zone blanche ? donc les infos via internet ou conférences en ligne pas possible... nous vivons ici et rencontrons énormément de locaux, et quasi tous sont très inquiets
12:23:12	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Non, c'est un élément factuel soumis au débat...
12:23:28	Eloi Asseline Réville	non non, On connaît les pratiques de lobbying. c'est du lobbying\$
12:23:40	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Il n'y a pas que l'Internet, la concertation était également physique, un peu partout sur le territoire
12:23:41	Véronique Quettehou	@eloi: tout à fait !
12:23:52	Eloi Asseline Réville	Ce n'est pas un débat mais du lobbying
12:24:59	Véronique Quettehou	Non merci pour prendre la parole pour le coup je pourrais être discourtoise. Rien contre Mathieu évidemment mais contre ses propos
12:26:40	Matthieu Monnier - FEE - Paris	rien de personnel, nous essayons de mettre à disposition des éléments factuels à disposition, pour répondre aux questions et inquiétudes. A disposition pour en discuter si besoin.
12:26:58	Eloi Asseline Réville	Pas réellement factuel, mais orienté.

12:27:00	Sofia Aliamet - Animation- Béziers	Nous vous invitons, tous et toutes à vous exprimer au cours du débat : - Lors des prochains rendez-vous : ce soir à Barfleur, demain en ligne lors d'une conférence sur le raccordement, - Sur le site participatif du débat : <a href="https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie">https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie</a> Vous pouvez déposer votre avis, commenter les messages déjà en ligne, poser vos questions Merci !
12:32:11	Claire Levallois -CAEN	: Comment s'inscrire pour les prochains débats en ligne ? Par ailleurs, comment auront accès à la synthèse du présent débat ? Merci d'avance
12:32:12	André Berne FNE Normandie	Merci de nous envoyer les liens pour la réunion de demain sur les raccordements
12:33:24	Sofia Aliamet - Animation- Béziers	Pour la réunion sur le raccordement, lien déjà envoyé plus haut : <a href="https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-publique-en-ligne-les-enjeux-du-raccordement-dun-parc-eolien-113762089472">https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-publique-en-ligne-les-enjeux-du-raccordement-dun-parc-eolien-113762089472</a>  Pour les prochaines rencontres, vous pouvez vous inscrire ici : <a href="https://eolmernormandie.debatpublic.fr/les-evenements/calendrier">https://eolmernormandie.debatpublic.fr/les-evenements/calendrier</a>  L'adresse du site participatif : <a href="https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie">https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie</a>
12:33:53	Matthieu Monnier - FEE - Paris	Merci pour ces échanges très utiles, et à la commission pour l'organisation
12:35:21	Véronique Quettehou	Juste une petite réflexion concernant les conférences en ligne, il est dommage qu'elles n'aient pas lieu en soirée car nous nous privons de beaucoup de personnes qui travaillent ...
12:35:42	Eloi Asseline Réville	Merci pour cette séance de lobbying instructive
12:36:02	Sofia Aliamet - Animation- Béziers	Merci Véronique, un atelier en ligne en soirée a eu lieu le 2 juillet à 17h30, Le prochain a lieu le 12/08 à 17h30 également
12:36:17	André Berne FNE Normandie	merci pour les liens
12:36:21	Véronique Quettehou	Merci Sofia
12:36:41	Nicolas Bergelin VICQ s/Mer	je viens de faire une petite statistique après recherche sur LinkedIn. Sur 20 participants à cette réunion, il y a 4 animateurs, 4 représentants de l'Etat, 1 représentant d'association, 5 citoyens et 6 lobbyistes ou électriciens (dont deux non déclarés Yara et Camille - sans animosité mesdames - mais l'intitulé de votre poste est sans équivoque sur conflit d'intérêt avec votre emploi dans l'industrie renouvelable/éolien). Je voudrais que cette statistique apparaisse clairement dans le compte rendu SVP.
12:37:01	Eloi Asseline Réville	Top Nicolas merci
12:37:31	Cécile	
12:37:45	Véronique Quettehou	MERCI Nicolas !!! Donc les votes sont biaisés évidemment. Lesdites personnes participant à chaque conférence évidemment. Bref...
12:38:35	Cécile	bien sûr nous sommes trop peu représentés
12:39:00	Sofia Aliamet - Animation- Béziers	Comme indiqué précédemment, le débat public a vocation à recueillir la diversité des points de vue. Si vous le souhaitez, après l'atelier, vous pouvez faire part de vos recommandations pour le Ministère de la transition écologique et RTE en suivant ce lien : <a href="https://app.klaxoon.com/join/NYQJE7E">https://app.klaxoon.com/join/NYQJE7E</a> et en proposant vos posts its.  N'hésitez pas à partager les dates de rencontres autour de vous, à vous exprimer sur le site participatif.



		<p>Les horaires varient selon les différentes rencontres. Ce soir à Barfleur, à 17h Toutes les dates sont sur le site : <a href="https://eolmernormandie.debatpublic.fr/">https://eolmernormandie.debatpublic.fr/</a></p> <p>La synthèse de l'atelier sera communiquée aussi sur le site à cette adresse : <a href="https://eolmernormandie.debatpublic.fr/les-evenements/evenements-passes">https://eolmernormandie.debatpublic.fr/les-evenements/evenements-passes</a></p> <p>Le débat se poursuit jusqu'au 19/08 : -- RDV à Barfleur, à 17h aujourd'hui -- RDV en ligne, demain pour une rencontre sur le raccordement -- RDV en ligne, le 12/08</p> <p>et bien sûr sur le site participatif, ouvert jusqu'au 19/08 Retrouvez toutes les infos sur le site : <a href="https://eolmernormandie.debatpublic.fr/">https://eolmernormandie.debatpublic.fr/</a></p> <p>Vous pouvez également suivre le débat sur les réseaux sociaux : - Facebook : <a href="https://www.facebook.com/eolmernormandie/">https://www.facebook.com/eolmernormandie/</a> - Twitter : <a href="https://twitter.com/eolmernormandie">https://twitter.com/eolmernormandie</a> - LinkedIn : <a href="https://www.linkedin.com/showcase/eolmernormandie/">https://www.linkedin.com/showcase/eolmernormandie/</a></p> <p>Merci encore !</p>
--	--	--